

# Arrêté ministériel n° 2020-616 du 15 septembre 2020 modifiant l'arrêté ministériel n° 2007-668 du 20 décembre 2007 portant réglementation d'un jeu de hasard (Poker Texas Hold'em Ultimate)

---

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	15 septembre 2020
Publication	<a href="#">Journal de Monaco du 18 septembre 2020</a> <sup>[1 p.3]</sup>
Thématique	Jeux d'argent (casino)

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2020/09-15-2020-616@2020.09.19>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Vu la loi n° 1.103 du 12 juin 1987 relative aux jeux de hasard et notamment son article premier ;

Vu l'Ordonnance Souveraine n° 8.929 du 15 juillet 1987, modifiée, fixant les modalités d'application de la loi n° 1.103 du 12 juin 1987, susvisée ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2007-668 du 20 décembre 2007 portant réglementation d'un jeu de hasard (Poker Texas Hold'em Ultimate) ;

### **Article 1er**

*Voir l'article 1er de l'arrêté ministériel n° 2007-668 du 20 décembre 2007.*

### **Article 2**

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 18 septembre 2020

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2020/Journal-8504>